

Avis de constitution

SOCIETE « SIDIBE ET FRERES QUATRE CROIX »

Siège ABIDJAN ANYAMA NON LOIN DU CORRIDOR
D'ALEPE LOT 94/96 ILOT 12, Lot 94/96, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 13/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SIDIBE ET FRERES QUATRE CROIX

»

Objet : VENTE DE TOUS TYPES DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION. Et pour la réalisation de l'objet social : L'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des biens sociaux. La prise de participation de la société dans routes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe. Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement. Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA NON LOIN DU CORRIDOR
D'ALEPE LOT 94/96 ILOT 12, Lot 94/96, Ilot 12

Dirigeant(s) M SIDIBE DAOUDA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02007 du 27/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12762/GTCA/RC/2025 du 27/02/2025

